



Le Directeur de l'E.P.L.E.F.P.A.

à

Parents d'élèves d'étudiants et d'apprentis

Madame, Monsieur,

L'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant est administré par :

- Un Conseil d'Administration qui est chargé de suivre l'ensemble des affaires de l'Etablissement, et en particulier les problèmes budgétaires. Il se consacre à chacun des centres constitutifs :

- Lycée d'YVETOT
- Lycée du PAYS DE BRAY (Sites de Merval et de Neufchatel)
- Lycée du Bois d'ENVERMEU
- C.F.A. de Seine-Maritime (Sites d'YVETOT, de FAUVILLE et de MONT SAINT AIGNAN)
- C.F.P.P.A. Agricole et Agroalimentaire de Seine-Maritime
- C.F.P.P.A. Horticole (Sites de FAUVILLE et de MONT SAINT AIGNAN)
- Exploitation d'YVETOT
- Exploitation de Merval
- Scierie d'Envermeu

- Les Conseils Intérieurs et les Conseils de Centre, mis en place sous la responsabilité du Proviseur et du Directeur, s'occupent plus particulièrement :

- . des problèmes pédagogiques
- . et de la vie intérieure.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, les parents sont représentés par deux membres élus par vous-même (2 titulaires et 2 suppléants).

Compte tenu de l'éloignement de chacun, la procédure du vote par correspondance est utilisée. (Scrutin proportionnel au plus fort reste)

Le déroulement sera le suivant :

- Avant le **02 octobre** : Dépôt des listes de candidatures à l'EPLEFPA.76 à YVETOT
- du **03 au 06 octobre** : Envoi aux parents des bulletins de vote avec les instructions concernant la procédure.
- Pour le **13 octobre** : Retour à l'établissement (par la Poste ou par l'intermédiaire de votre enfant) où est scolarisé votre enfant, de l'enveloppe contenant votre bulletin de vote.
- Dépouillement à YVETOT de tous les bulletins le 17 octobre à 14h00. Dans cette élection, l'objectif doit être d'assurer une représentation de l'ensemble des centres.

Vous pouvez faire acte de candidature. Les parents d'élèves, étudiants, apprentis, doivent jouer un rôle important dans la vie des établissements, et, il est vivement souhaitable que vous preniez part à l'élection de vos représentants au Conseil d'Administration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Yvetot, le 1 septembre 2017  
Directeur de l'EPLEFPA,  
Nicolas NOUAIL

*Toute correspondance est à adresser sous forme impersonnelle*

